



divorce et éloignement avec ma fille

Par **nathali**, le **01/06/2010** à **14:15**

Bonjour,

je dois passer devant le juge d'ici qq semaines pour divorcer sans consentement mutuel. Je souhaite quitter le departement et partir vivre a 460 km de chez mon ex mari, en belgique. je ne demande aucun bien ni finance mais veux juste la garde de ma fille qui a 3 ans et droit de visite du pere 1 we par mois, ttes les petites vacances scolaires et la moitié de celles de noel et été. lui veux un WE sur 2 et 2 jours en semaine, une semaine sur 2 et tous les biens matériels.

Je suis partie de chez lui il y a un an et il n'a jamais versé un sou.

J'ai besoin d'être rassurée car mon avocate ne se prononce pas. Combien ais-je de chance que ma requete soit acceptée par le juge.

Merci

Nathalie